

*Initiatives ministérielles*

devraient payer pour les services qu'ils reçoivent. Tel est le thème du Livre vert «Partenaires dans la croissance».

Il y a, bien sûr, beaucoup de chevauchement dans ces domaines de réduction des dépenses. Comment le gouvernement s'y prend-il pour éliminer ou pour réduire des services? Il nous en a donné un certain nombre d'exemples pendant la dernière session. Qu'il suffise de mentionner la réduction des services d'inspection des viandes et d'inspection des grains destinés au marché. Le coût de ces services doit donc être absorbé par quelqu'un d'autre ou le service disparaît. Dans le cas de l'inspection de la viande, le service a presque disparu, même si les abattoirs, les conserveries et les transformateurs sont censés s'en occuper eux-mêmes.

Le gouvernement refile aux autres un certain nombre de ses anciennes dépenses en matière d'agriculture. Cette modification apportée à l'assurance en est un exemple. Le coût de cette assurance est transmis aux gouvernements provinciaux et finalement aux agriculteurs ou aux contribuables des provinces. Elle ne figure plus parmi les dépenses du gouvernement fédéral. L'augmentation des cotisations aux programmes de stabilisation est un autre exemple de transfert des coûts aux agriculteurs ou aux contribuables.

Les municipalités, par le fait même, assument aussi une certaine partie des coûts que le gouvernement fédéral assumait auparavant. Chaque fois qu'une ligne de chemin fer est abandonnée au Canada, les routes doivent absorber un surplus de circulation. Et l'augmentation de la circulation entraîne la hausse des frais d'entretien des routes, ce qui représente des dépenses accrues pour les municipalités et les provinces.

• (1200)

Une partie des subventions des transports et du coût de la remise en état, de l'élimination et de l'abandon des embranchements est transférée aux gouvernements municipaux et, évidemment, les agriculteurs eux-mêmes absorbent une importante partie des coûts que le gouvernement fédéral assumait autrefois. Ceux de l'inspection des viandes et des semences, ceux des activités de la Commission des grains et les taxes sur le carburant, par exemple. Les agriculteurs bénéficiaient d'une remise de la taxe qu'ils payaient sur le carburant. Cette remise disparaîtra entièrement avant la fin de l'année.

Les cotisations aux programmes de la stabilisation ont été augmentées, surtout pour les agriculteurs de l'Ouest. L'intérêt sur les paiements anticipés était payé par le gouvernement fédéral. Ce programme permettait aux

agriculteurs de joindre les deux bouts durant la période où ils ont besoin de fonds et sont incapables de livrer ce qui reste de leurs récoltes dans leurs silos. Il leur fournissait des fonds pour payer leurs comptes. Et alors au printemps, quand à l'occasion il est pris de court, l'agriculteur peut obtenir des paiements anticipés pour faire la soudure.

La TPS va elle aussi augmenter les frais de l'agriculteur. Le gouvernement a refilé aux banques et aux sociétés de fiducie une partie du coût des opérations de crédit. Le gouvernement se retire de façon très nette de l'organisation du crédit agricole, permettant ainsi aux multinationales de la banque et de la fiducie d'obliger l'agriculteur à traiter avec elles à la place, et il y perd le plus souvent. Ce gouvernement s'en remet de plus en plus au secteur privé. En fait, tout le document intitulé *Partenaires dans la croissance* tend à orienter de plus en plus l'agriculture vers l'économie de marché.

Un des grands dangers pour l'agriculture de cette évolution que le gouvernement lui impose, c'est qu'elle est insidieuse, disparate mais envahissante. Sous tous les noms qu'elle porte, on ne parvient pas toujours à la reconnaître. Il faut y regarder de très près. On dit qu'on s'en remet à l'économie de marché, qu'on met sur pied une économie viable, qu'on pratique la consultation, qu'on partage les coûts, qu'on réduit les coûts, qu'on réduit le déficit. Mais toujours cela porte atteinte à la sécurité des revenus agricoles. Cela prend une allure draconienne, une allure inquiétante, mais c'est un assaut, une guerre.

Le ministre a déclaré que les sept groupes de travail—n'est-ce pas apocalyptique—du Livre vert vont présenter des rapports et lorsqu'un consensus se dégagera, le gouvernement agira. Cela est inquiétant parce que si le gouvernement prend une décision distincte au fur et à mesure qu'un consensus se dégage dans un groupe de travail, sa décision ne répondra alors qu'à une des nombreuses préoccupations des agriculteurs. En agissant de la sorte, il ne mesure pas l'effet de ces décisions sur le reste du secteur.

Donc tous les fronts—pour conserver le vocabulaire militaire—vont être traités séparément. À l'agriculteur de se protéger lui-même sur tous ces fronts simultanément. Le gouvernement refuse de verser un sou pour aider l'agriculteur à se protéger dans ces groupes de travail. Si vous voulez être représenté au groupe de travail, à vous de trouver l'argent nécessaire. L'organisme agricole qui voudra se faire représenter à toutes les étapes des audiences devra dépenser de 25 000 à 50000 \$.